

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL 2017

The world of high-Tech

Video Surveillance

Unified Communication Solution

SOMMAIRE

1. ACTIVITES ET RESULTATS	2
1.1. LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
1.2. SOTETEL EN BREF	4
1.3. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017	4
1.4. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES	4
1.5. EVOLUTION DE LA SOCIETE	6
1.6. INDICATEURS FINANCIERS	7
1.7. PERSPECTIVES 2018	8
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	9
2.1. PARTICIPATIONS	9
2.2. ACTIONNARIAT	9
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	9
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS	10
2.5. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	11
2.6. LES RESSOURCES HUMAINES	13
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017	14
BILAN	15
ETAT DE RESULTAT	17
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	18
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	19
NOTES RELATIVES AU BILAN	22
NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT	29
NOTES RELATIVESA L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	35
NOTES RELATIVES AUX PARTIES LIEES	36
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	38
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017	39
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	40
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	41
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	46
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	49
PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	50

I. ACTIVITES ET RESULTATS

I.I. LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

A l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les résultats de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, je tiens à remercier tous les actionnaires pour la confiance qu'il nous accorde. Cette AGO, ma première en tant que Président du Conseil d'Administration de SOTETEL, revêt une signification particulière et sera l'occasion de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous donner lecture des rapports du commissaire aux comptes et vous tenir informés de l'évolution des activités de la société durant la période en cours et à venir.

Dans un contexte économique globalement difficile, l'exercice 2017 a été marqué par :

- La consolidation du positionnement de SOTETEL, dans chacune de ses activités;
- La maîtrise des coûts et l'amélioration des performances opérationnelles ;
- La consolidation et le développement du capital humain ;
- Le renouvellement des moyens et outils de production ;
- L'ouverture d'une succursale à Malte "SOTETEL Malta";
- L'identification d'un partenaire algérien, pour la création d'une filiale en Algérie.

Les performances enregistrées en 2017 n'auraient pas été possibles sans le dévouement et les sacrifices consentis par l'ensemble du personnel de SOTETEL. Nous tenons à leur présenter nos vifs remerciements et notre profonde reconnaissance.



Pour les objectifs et perspectives futurs, le plan d'actions, déjà engagé par le nouveau Directeur Général, Monsieur Habib Bouattay, qui dispose d'une riche expérience internationale et qui a occupé plusieurs postes de responsabilité auprès de multinationales de renommées, s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, tels que :

- La mise à niveau du système d'information ;
- L'implémentation d'un système de gestion de projets ;
- La réingénierie de la sous-traitance ;
- Le développement à l'international.

Ce plan d'actions vise principalement à accroître les revenus et améliorer la rentabilité de l'entreprise.

LE PRESIDENT DU CONSEIL

1.2. SOTETEL EN BREF

SOTETEL est un acteur de référence dans le domaine des télécommunications opérant depuis 1981 sur le marché tunisien et à l'étranger. Elle est pionnière dans la mise en œuvre et la maintenance des réseaux de télécommunications.

SOTETEL a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

SOTETEL est un bâtisseur des réseaux et des services de télécommunication de nouvelles générations, ses activités couvrent principalement quatre domaines: Les infrastructures réseaux - Le câblage et la connectivité – Les réseaux hauts débits fixes et mobiles - Les solutions et les services à valeur ajoutée.

1.3. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017

L'exercice 2017 a été marqué par :

- La consolidation et le développement du positionnement de SOTETEL, dans chacune de ses activités :
- La maîtrise des coûts et l'amélioration des performances opérationnelles ;
- La consolidation et le développement du capital humain ;
- L'investissement dans le renouvellement des moyens et outils de production ;
- La concrétisation du développement à l'Export, notamment par :
- L'ouverture d'une succursale à Malte "SOTETEL Malta";
- L'identification d'un partenaire algérien, pour la création d'une filiale en Algérie ;
- L'amélioration de la rentabilité de l'entreprise ;
- Le démarrage d'un projet de certification qualité de l'entreprise (ISO 9001: 2015)

1.4. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

RESEAUX D'ACCES & BACKBONE

L'activité Réseaux d'accès & Backbone a réalisé un chiffre d'affaires de 26 979 KDT en 2017 contre 23 469KDT en 2016 soit une hausse de 15%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Les travaux de développement du réseau d'accès fibre optique de Tunisie Télécom par le déploiement des solutions FTTX (Boucles métros fibres, Raccordement des clients GPON, Nodes B, IPMSAN ...) sur tout le territoire Tunisien;
- Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques ;
- La maintenance du réseau national de transmission par fibre optique de Tunisie Télécom sur tout le territoire :
- La mise à niveau des répartiteurs, le swap des équipements MSAN actifs Indoor et Outdoor;



- L'Installation de l'infrastructure GC pour la pose de câbles en fibre optique pour le compte de la SNCFT;
- Les déviations des réseaux ;
- L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés ;
- La fourniture et l'installation des répartiteurs optiques.

CORE ET WIRELESS

L'activité Core et Wireless a réalisé courant 2017 un chiffre d'affaires de 9 404 KDT contre 12 035 KDT en 2016, enregistrant une baisse de 22%.

- Les principales réalisations ont porté sur :
- La poursuite du déploiement du nouveau réseau 4G ainsi que le 3G avec l'équipementier ERICSSON;
- Le redéploiement des sites GSM avec Tunisie Télécom ;
- La maintenance des sites GSM sur les 24 régions ;
- Le renforcement des pylônes et des mâts ;
- La fourniture et installation des pylônes et des mats ;
- L'installation et la mise en service des équipements IPMSAN avec les équipementiers : Huawei et NOKIA ;
- Le projet de mise à niveau de distribution électrique de courant continue dans les centres de Tunisie Telecom ;
- Le projet FHIP.

SERVICES CONVERGENTS

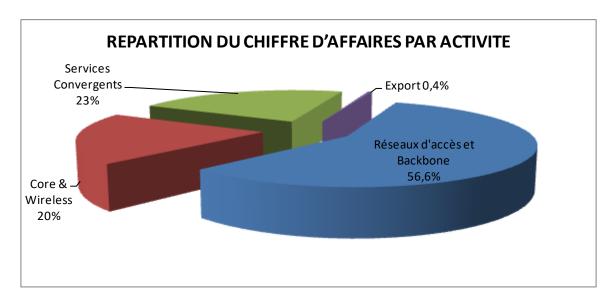
L'activité Services Convergents a réalisé un chiffre d'affaires de 10 564 KDT en 2017 contre 11 971KDT en 2016 soit une baisse de 11%.

L'année 2017 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- L'installation, la fourniture et la mise en œuvre des équipements de routage et de switching ;
- L'implémentation des solutions des réseaux de communication unifiée ;
- L'extension et la maintenance du réseau Métro Ethernet ;
- La fourniture des équipements terminaux CPE;
- Le design, l'installation, la mise en service et l'intégration des équipements de connectivité et de sécurité pour le compte de plusieurs gros comptes;
- L'implémentation des solutions pour Data Center ;
- Le service après vente et la maintenance des installations auprès de nos clients établies dans les zones d'interventions des nos quatre Pôles régionaux de SOTETEL (Tunis, Sousse, Sfax et Médenine) :
 - Etablissements publics (ministères, hôpitaux, banques, universités, postes, Caisses Sociales,...)
 - Etablissements privés (PME, banques, assurances, cliniques, hôtels, universités privés,...)

EXPORT

- Les activités de l'export ont été limitées à quelques initiatives afférentes à l'expertise et à la location des ressources humaines spécialisées ;
- La succursale Libyenne a continué « timidement » ses activités et ce pour des raisons sécuritaires. Le marché reste cependant très prometteur, et pourrait repartir dès l'amélioration de la situation sécuritaire du pays ;
- Les préparatifs pour l'implantation d'une filiale en Algérie sont en phase finale avec le partenaire Algérien sélectionné;
- La succursale de SOTETEL à Malte a démarré ses activités avec des commandes confirmées pour 2018.



1.5. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqué l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant :

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capitaux propres (avant résultat)	27 106	26 741	25 147	20 342	15 067	16 516
Taux de croissance	-2,6%	-1,3%	-7,2%	-19,1%	-25,9%	9,6%
Total Bilan	51 024	50 455	52 017	50 201	62 070	67 064
Taux de croissance	0,6%	-1,1%	1,9%	-3,5%	23,6%	8,0%
Chiffre d'affaires Total	38 267	37 798	36 655	39 136	47 894	47 253
Taux de croissance	17,8%	-1,2%	-4,2%	6,8%	22,4%	-1,3%
Résultat d'exploitation	-152	-1 771	-4 360	-4 863	1 114	4 383
Résultat net de l'exercice	907	-1 399	-4 644	-5 253	1 449	6 008

1.6. INDICATEURS FINANCIERS

- REVENUS: Une légère baisse du chiffre d'affaires (-1,3%) par rapport à 2016, passant de 47.894 KDT à 47.253 KDT;
- RESULTAT : Un résultat net d'impôt de 6.008 KDT contre 1.449 KDT en 2016 ;
- CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint 42.972 KDT en 2017 contre 46.946 KDT en 2016, enregistrant ainsi une baisse de 8% se détaillant comme suit :
 - Les achats consommés ont passé de 27.481 KDT en 2016 à 24.324 KDT en 2017, enregistrant une baisse de 11%;
 - Les Charges du Personnel ont passé de 11.912 KDT en 2016 à 11.764 KDT en 2017, enregistrant une baisse de 1%;
 - Les services extérieurs ont passé de 2.941 KDT en 2016 à 3.440 KDT en 2017 enregistrant une augmentation de 17%;
- CHARGES FINANCIERES: Les charges financières ont atteint 1.950 KDT en 2017 contre 1.245 KDT en 2016, enregistrant une augmentation de 57%;
- AUTRES GAINS: Les autres gains ont atteint 3.463 KDT en 2017 contre 1.337 KDT en 2016, enregistrant ainsi une augmentation de 159% constitués essentiellement par une plus-value sur cession d'actif et un complément des produits d'une opération d'apurement comptable;
- LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2017 a enregistré une augmentation par rapport à 2016 de 4.994 KDT passant de 62.070 KDT en 2016 à 67.064 KDT en 2017 ;

• LES POSTES DE L'ACTIF:

- Les immobilisations incorporelles nettes ont atteint 0 KDT en 2017 contre 1 KDT en 2016;
- Les immobilisations corporelles nettes ont atteint 9.931 KDT pour l'année 2017 contre 9.976 KDT en 2016;
- Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint 2.754 KDT en 2017 contre 3.944 KDT en 2016;
- Le compte clients net a enregistré une augmentation de 7.086 KDT, passant de 34.827 KDT en 2016 à 41.913 KDT en 2017.

LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

- Les capitaux propres avant affectation du résultat en 2017 ont atteint 16.516
 KDT contre 15.067 KDT en 2016 ;
- Le résultat de l'exercice 2017 est bénéficiaire de 6.008 KDT contre un bénéfice de 1.449 KDT en 2016;
- Les passifs non courants ont passé de 7.186 KDT en 2016 à 6.968 KDT en 2017;
- Les passifs courants ont passé de 38.367 KDT en 2016 à 37.671 KDT en 2017.

1.7. PERSPECTIVES 2018

Le plan d'action engagé par SOTETEL vise principalement à :

- Consolider et développer le positionnement de SOTETEL, dans chacune de ses activités.
- Développer les parts de marché et diversifier la clientèle.
- Récolter les fruits de son développement à l'export, et en particulier l'ouverture d'une filiale en Algérie et d'une succursale à Malte.
- Maîtriser les coûts directs et optimiser les charges fixes
- Consolider et développer le capital humain
- Continuer l'investissement dans la mise à niveau des moyens et outils de production.
- Développer les outils de gestion et le système d'information.
- Améliorer la situation financière et la rentabilité
- Obtenir la certification ISO 9001: 2015, de toutes ses activités

Le budget 2018 est ambitieux, avec un objectif d'accroitre les revenus et d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

2.1. PARTICIPATIONS

DESIGNATION	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/17	V. nettes au 30/06/16
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
S.R.S (*)	150.000	50	150.000	-	-
Tunisie Autoroutes	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	6.5	-	130.000	130.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	624.400		150.000	474.400	474.400

2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23.184.000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs dont :	2 667 420	57,53 %
FCP BIAT EPA	125 062	2,70%
Baccar Khaled	107 424	2,32%
SPDIT	104 618	2,26%
Ben Gharbia Mohamed Ridha	78 024	1,68%
PENTABELL	75 519	1,63%
Total	4 636 800	100%

2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Mohamed Fadhel Kraiem)	2017-2018-2019		Tunisie Telecom
M. Mohamed Fadhel Kraiem	2017-2018-2019	Président Directeur Général	Tunisie Telecom

M. Karim Kharrat	2017-2018-2019	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Lassaad Ben Dhiab	2016-2017-2018	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Nejib Dimassi	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Habib Bouzouita	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Abdelaziz Ben Youssef	2017-2018-2019	Représentant du flottant	

REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles. L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

2.4. AFFECTATION DES RESULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1- Les reports déficitaires
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social;
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles;
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes :

5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de SOTETEL;

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration.

(Extraits de l'article 43 du statut de SOTETEL)

2.5. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2017, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration
- Le suivi des recommandations du Comité d'Audit, et du commissaire aux comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne
- Le suivi des recommandations suite à l'audit mené par la Direction de l'Inspection relevant de la Présidence du Gouvernement.
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit.
- Des missions d'audit à la demande de la Direction Générale

Recommandations émises :

- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation.
- Revue et amélioration du manuel comptable
- Mise à niveau et intégration du système d'information

Afin d'optimiser l'action de l'unité d'Audit Interne, un cabinet externe à été sélectionné pour l'audit et l'optimisation des processus de l'entreprise ainsi que la formation d'une équipe qualifiée d'auditeurs internes.



Sotetel SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS

EVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES : (2012-2017) (Exprimé en DT)

Désignations Solde au 31/12/2012 (avant affectation) Variation des résultats reportés	CAPITAL SOCIAL 23 184 000	RESERVES LEGALES	Réserves fonds social	Prime d'émission	Réserves fonds Régul	Avoirs des	Résultats	Résultat	Total des
	23 184 000			u cinission	ionas Regui	actionnaires	reportés	de l'exercice	capitaux
Variation des résultats reportés		1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	67 636	906 943	28 012 997
							906943	-906943	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2012 (après affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	974 579	0	28 012 996
Attribution de dividendes							-920 490		
Variation des réserves légales		48 729					-48729		
Variation des réserves pour fonds social			-205 722						
Variation avoir des actionnaires						-145 708			
Résultat de l'exercice 2013								-1399376	
Solde au 31/12/2013 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	5 361	-1 399 376	25 341 702
Variation des résultats reportés							-1399376	1399376	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2013 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	-1 394 015	0	25 341 701
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-188 455						
Variation avoir des actionnaires						-6 112			
Résultat de l'exercice 2014								-4643691	
Solde au 31/12/2014 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-1 394 014	-4 643 691	20 503 445
Variation des résultats reportés							-4643691	4643691	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2014 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-6 037 705	0	20 503 444
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-162 225						
Variation avoir des actionnaires						791			
Résultat de l'exercice 2015								-5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-6 037 706	-5 253 254	15 088 757
Variation des résultats reportés							-5 253 254	5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-11 290 960	0	15 088 757
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-6 842						
Variation avoir des actionnaires						-14 668			
Résultat de l'exercice 2016								1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-11 290 960	1 448 989	16 516 236
Variation des résultats reportés							1 448 989	-1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	0	16 516 236
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social									
Variation avoir des actionnaires									
Résultat de l'exercice 2017								6 008 431	
Solde au 31/12/2017 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	6 008 431	22 524 668

2.6. LES RESSOURCES HUMAINES

A- EFFECTIF:

L'effectif au 31/12/2017 est de 411 agents dont 339 permanents.

Désignation	2016	2017	2017 vs 2016
Revenus	47 894	47 253	-1%
Masse salariale	11 912	11 764	-1%
Effectif début	494	358	-28%
Effectif fin	358	411	15%
Effectif moyen	426	385	-10%
Revenu annuel moyen par agent	28	31	9%
Ration CA / Effectif	112	123	9%
Ratio masse salariale / revenus	24,87%	24,90%	0,1%

B- FORMATION ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Les efforts engagés en 2017 pour développer les compétences et la valeur professionnelle de chaque employé à SOTETEL, ont été marqués par la réalisation des actions de formations qualifiantes notamment dans les domaines touchant le cœur de métier de l'entreprise.

Aussi l'année 2017 s'est caractérisée par la focalisation sur la formation continue afin de permettre aux bénéficiaires de développer leurs compétences ce qui s'est répercuté positivement sur l'évolution des carrières professionnelles et a contribué à l'amélioration de la productivité au sein de l'entreprise.

A cet effet, 7500 H/J ont été réalisés en faveur de 138 agents avec un coût de 55 KDT enregistrant ainsi un taux d'accès à la formation de 35%.



3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017



BILAN

Arrêté au 31 décembre 2017 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIFS</u>

ACIII 3	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 930 506	10 451 781
Immobilisations incorporelles		943 887	1 033 887
Moins : amortissements		-943 887	-942 525
Moins : provisions		0	-90 000
		0	1 361
Immobilisations corporelles	A-1	28 748 790	28 645 638
Moins : amortissements		-18 818 284	-18 669 618
		9 930 506	9 976 020
Immobilisations financières	A-2	624 400	921 470
Moins : provisions		- 150 000	-447 070
		474 400	474 400
		0.704.400	4 405 257
Autres actifs non courants	A-3	2 731 499	4 405 357
Moins : provisions		-651 438	-601 813
TOTAL DECLACTICS NON COURANTS		2 080 061	3 803 544
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		12 484 967	14 255 326
ACTIFS COURANTS			
Stocks		3 567 787	4 699 713
Moins : provisions		-814 230	-755 808
	A-4	2 753 557	3 943 905
Clients & comptes rattachés		48 184.707	41 259 334
Moins : provisions		-6 271 615	-6 432 578
memo i promone	A-5	41 913 091	34 826 756
Autres actifs courants		8.916.992	8 791 347
Moins : provisions		-25 049	-583 619
·	A-6	8 891 944	8 207 728
Placements et autres actifs financiers		60 931	173 080
Moins : provisions		-	-142 321
	A-7	60 931	30 760
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	959 330	805 130
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		54 578 853	47 814 279
TOTAL DES ACTIFS		67 063 820	62 069 605

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2017 (exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CARITALIV DRODDEC	D.4		
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Autres capitaux propres		1 201 740	1 201 740
Résultats reportés	P-1-2	-9 841 970	-11 290 960
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		16 516 237	15 067 247
Résultat de l'exercice	P-2	6 008 431	1 448 989
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		22 524 668	16 516 236
PASSIFS			
1 A0011 0			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques	P-3-1	1 776 356	1 548 392
Emprunts	P-3-2	5 091 531	5 637 642
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		6 867 887	7 186 034
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	12 487 420	17 200 436
Autres passifs courants	P-5	15 768 796	13 686 674
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	9 415 049	7 480 225
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		37 671 265	38 367 335
TOTAL DES PASSIFS		44 539 152	45 553 369
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		67 063 820	62 069 605

P-7 Engagements hors bilan: 14.405.296 DT

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2017 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	47 252 984	47 893 963
Autres produits d'exploitation		191 968	165 832
Total des produits d'exploitation		47 444 952	48 059 795
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	24 324 059	27 481 115
Services extérieurs	R-2-2	3 439 507	2 941 172
Charges de personnel	R-2-3	11 764 429	11 911 536
Autres charges	R-2-4	1 632 808	761 647
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	1 812 101	3 850 795
Total des charges d'exploitation		42 972 904	46 946 265
Résultat d'exploitation	R-3	4 472 048	1 113 530
Charges financières	R-3-1	-1 950 012	-1 245 125
Produits financiers	R-3-2	131 710	354 676
Autres gains ordinaires	R-3-3	3 463 151	1 336 751
Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 116 897	1 559 832
Impôt sur le résultat	R-4	- 108.466	-110 843
Résultat des activités ordinaires après impôt		6 008 431	1 448 989
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 008 431	1 448 989



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2017 (exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	48 643 772	48 062 453
Clients	48 004 535	46 915 611
Produits divers ordinaires	639 237	1 146 842
Décaissements	48 201 836	50 673 527
Fournisseurs	31 491 551	30 029 021
Personnel	9 338 751	15 162 260
Etats et collectivités publiques	4 794 255	4 217 198
Autres décaissements	2 577 279	1 265 048
Flux de trésorerie affecté à l'exploitation	441 936	-2 611 074
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	2 124 875	131 638
Cessions d'Immobilisations	2 124 875	131 638
Décaissements	194 400	493 206
Acquisition immobilisations incorporelles		49 529
Acquisition immobilisations corporelles	194.400	443 677
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	1 930 475	-361 568
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	3 521 254	6 529 956
Régies d'avances et d'accréditifs	21 254	29 956
Emprunt bancaire	3 500 000	6 500 000
Décaissements	6 543 990	1 832 658
Emprunts et Leasing	4 520 232	951 053
Dividendes et Jetons de présence	38 552	42 722
Régies d'avances et d'accréditifs	39 520	38 995
Charges Financières	1 945 686	793 088
Subventions accordées		6 800
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-3 022 736	4 697 298
Variation de la trésorerie	-650 325	1 724 656
Trésorerie au début de l'exercice	-3 311 570	-5 036 226
Trésorerie à la clôture de l'exercice	- 3 961 895	-3 311 570



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2017

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radioélectriques des télécommunications, aux organismes publics et aux privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de **25**%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont les suivants :

Constructions	2 %
□ Matériels & engins	20 %
□ Matériels de transport	20 %
□ M.M.B	10 %
□ Logiciels informatiques	33 %
□ Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.



Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2017 la somme de **9.930.506 DT** contre **9.976.020 DT** au 31/12/2016.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute	Amortissements	Val. Nette 31-12-17	Val. Nette 31-12-16
- Terrains	1.420.010	-	1.420.010	1.808.184
- Constructions	7.780.951	3.125.334	4.655.617	4.781.116
- Mat. & Outillages	11.272.987	9.885.905	1.387.082	1.746.774
- Mat. de Transport	5.553.263	3.315.590	2.237.673	1.422.972
- Autres Immobilisations	2.721.579	2.491 <i>.4</i> 55	230.124	216.974
Total	28.748.790	18.818.284	9.930.506	9.976.020

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de 474.400 DT au 31/12/2017.

DESIGNATION	Val. Brute	Déprécation	Val. Nette 31-12-17	Val. Nette 31-12-16
- Actions libérées	624.400	150.000	474.400	474.400
Total	624.400	150.000	474.400	474.400

La composition du portefeuille titre de la SO.T.E.TEL se présente comme suit :

DESIGNATION	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/17	V. nettes au 30/06/16
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
S.R.S (*)	150.000	50	150.000	-	-
Tunisie Autoroutes	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	6.5	-	130.000	130.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	624.400		150.000	474.400	474.400

(*) La « SRS » est en cours de liquidation.

A.3 Autres actifs non courants:

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2017 la somme de **2.080.061 DT** contre **3.803.544 DT** au 31/12/2016. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Dépôts et cautionnements	0.000	24.241
- provisions	0.000	-20.755
- Charges reportées.	4.381.117	4.381.117
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	3.711.642	4.948.855
Moins résorptions	- 1.649.618	-1.237.214
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	669.475	669.475
Moins résorptions	-651.438	-581.058
Totaux	2080.061	3.803.544

A-4 Stocks

Les stocks de la SO.T.E.TEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2017 un montant de **2.753.557 DT** contre **3.943.905 DT** au 31/12/2016. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

		Au 31/12/2017			Au 31/12/2016		
Désignation	V. brute	V. brute Provisions V.		V. brute	Provision	V. nette	
Matières premières	2.988.825	-814.230	2.174.595	4.080.422	-755.808	3. 324.614	
Matières consommables	552.430		552.430	592.994	-	592.994	
Fournitures	26.532		26.532	26.297		26.297	
Totaux	3.567.787	814.230	2 753 557	4.699.713	755.808	3.943.905	

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Créances facturées	28.758.572	21.893.757
-Créances retenues de garantie	7.822.403	8.829.218
- Créances à facturer	11.603.731	10.536.359
Totaux des créances avant provisions	48.184.706	41.259.334
Provisions pour créances douteuses	- 6 271.615	-6.432.578
Totaux des créances après provisions	41.913.091	34.826.756

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2017 un solde de **8.891.944 DT** contre **8.207.728 DT** au 31/12/2016. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	<u>31/12/2016</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	0.000	439.725
- Personnel, avances et acomptes	185.792	190.139
- Organismes représentant le personnel	30.119	39.989
- T.F.P à récupérer	446.717	523.284
- Débiteurs divers	387.729	340.141
- Crédit d'impôts	7.866.636	7.258.069
- Moins provisions	-25.049	-583.619
Totaux	8.891.944	8.207.728

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2017 un solde débiteur de **60.931 DT** contre **30.760 DT** au 31/12/2016. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

3/12/2017	31/12/2016
-	8.047
-	131.108
50.635	32.369
10.296	1.557
60.931	173.081
-	-142.321
60.931	30.760
	50.635 10.296 60.931

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2017un solde débiteur de **959.33DT** contre **805.130 DT** au 31/12/2016.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :



	31/12/2017	31/12/2016
- Banques	923.005	701.709
- C.C.P	34.966	71.804
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	1.359	31.617
Totaux	959.330	805.130

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de 16.516.237 DT au 31/12/2017 contre 15.067.247 DT au 31/12/2016.

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Capital social	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.972.467	1.972.467
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-352.934	-352.934
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1.054.674	1.054.674
- Résultats reportés	-9.841.970	-11.290.960
Totaux	16 516 237	15.067.247

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

	Capital social (en DT)	23.184.000
	Nombre d'actions	4.636.800
	Valeur nominale de l'action (en DT)	5
	Nombre d'actionnaires	1.494
Ac	tionnaires	
	Tunisie Télécom	35.00%
	Al Atheer Com	7.47%
	Ben Gharbia Med Ridha	2.26%



□ SPDIT Sicaf	2.30%
□ Divers porteurs (capital flottant)	52.97%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31/12/2017 est de **-9.841.970 DT** contre **-11.290.960 DT** au 31/12/2016. Cette variation résulte du bénéfice de l'exercice 2016.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2017 net d'impôts est bénéficiaire de **6.008.431 DT** contre un bénéfice de **1.448.989 DT** en 2016.

P-3 -1 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2017 la somme de **1.776.356 DT** contre **1.548.392 DT** 31/12/2016.

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Provisions pour risque fiscal	1.338.243	1.215.956
- Provisions risque fiscal agence Lybie	150.000	150.000
- Provisions affaires contentieuses	175.000	69.323
- Autres provisions pour risque& charges	113.113	113.113
Totaux	1.776.356	1.548.392

P-3-2 Emprunts

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2017 la somme de **5.091.531 DT** contre **5.637.642 DT** au 31/12/2016.

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	2.454.543	3.436.362
- Emprunt leasing BT	585.083	863.773
- Emprunt leasing AttijariBank	2.051.905	1.337.507
Totaux	5.091.531	5.637.642

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2017 un solde de

12.487.420 DT contre 17.200.436 DT au 31/12/2016. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	6.025.213	6.820.545
- Fournisseurs "effets à payer"	5.057.639	7.638.277
- Fournisseurs "factures à établir"	1.404.568	2.741.614
Totaux	12.487.420	17.200.436

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur **de 15.768.796 DT** au 31/12/2017 contre **13.686.674 DT** au 31/12/2016. Le détail de ce compte se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
Clients créditeurs :	797.571	558.284
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268.309	268.309
Autres clients (avances sur commandes)	529.262	289.977
Personnel et comptes rattachés	1.672.818	2.159.459
Etat et collectivités publiques	176.128	182.906
Retenues à la source à reverser	119.700	127.578
Autres impôts et taxes à payer	56.428	55.328
Etat, taxes / chiffre d'affaires	3.713.146	1.921.060
Créditeurs divers	8.663.582	8.118.521
Dividendes et jetons de présence	745.551	746.444
Totaux	15.768.796	13.686.674

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde de **9.415.049 DT** au 31/12/2017 contre **7.480.225 DT** au 31/12/2016.

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
- Concours bancaires	4.921.224	4.116.699
- Echéances à -d'un an	4.493.825	3.363.525
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	566.868	293.031



Echéances à moins d'un an (leasing BT)	278.469	255.343
Echéances à moins d'un an BT (départ volontaire)	981.818	981.818
Echéances à moins d'un an BT (crédit de financement)	166.670	
Echéances à moins d'un an BT (crédit Marché CPE échéance au 31-03-2018)	2.500.000	1.833.333
Totaux	9.415.049	7.480.225

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2017 est de **14.405.296 DT** contre **10.186.144 DT** au 31/12/2016, le détail de ces engagements se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Cautions provisoires	214.500	46.000
- Cautions définitives	10.869.703	8.386.754
- Cautions d'avances	268.127	272.771
- Cautions de garantie	2.825.156	1.394.482
- Cautions Douanières	227.809	86.137
Total	14.405.296	10.186.144



Sotetel societe tunisienne d'entreprises de telecommunications

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/017 un solde de 47.444.952DT contre

48.059.795 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Ventes, travaux & services locaux	46.963.663	47.645.326
- Ventes, travaux & services à l'export	289.321	248.637
- Produits divers ordinaires	191 968	165.832
Totaux	47.444.952	48.059.795

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31/12/2017 est de 47.252.984 DT contre 47.893.963 DT au 31/12/2016, soit une diminution de -640 .979 DT représentant -1,3 %.

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

<u>Activités</u>	31/12/2017	31/12/2016	Variation
- BACKBONE & FTTH	25.528.552	21.787.470	3.741.082
- RLA	1.450.715	1.681.440	-230.725
- CORE	1.207.502	1.847.779	-640.277
- WIRELESS	8.196.132	10.187.676	1.991.544
- SERVICES CONVERGENTS	10.563.912	11.970.995	1.407.083
- EXPORT	289.321	248.637	40.684
- FORMATION	16.850	169.966	-153.116
Totaux	47.252.984	47.893.963	-640.979

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de 42.972.904 DT au 31/12/2017 contre 46.946.265 DT au 31/12/2016. Ces charges sont détaillées comme suit :



<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Achats consommés	24.324.059	27.481.115
- Services extérieurs	1.964.555	2.015.987
- Autres services extérieurs	1.474.952	925.185
- Charges diverses ordinaires	1.100.364	95.305
- Impôts et taxes	532.444	666.342
- Charges de personnel	11.764.429	11.911.536
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1.812.101	3.850.795
Totaux	42.972.904	46.946.265

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **24.324.059 DT** au 31/12/2017. Le détail de ces postes se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Achats consommés	15.470.462	17.613.934
- Achats de carburants et lubrifiants	797.482	857.580
- Charges de sous-traitance	8.044.898	9.007.800
- Achats liés à une modification comptable	11.217	1.801
Totaux	24.324.059	27.481.115

R-2-2 <u>Services extérieurs</u>

Cette rubrique présente un solde de **3.439.507 DT** au 31/12/2017 contre **2.941.172 DT** au 31/12/2016. Le détail des services extérieurs se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
- Loyers	42.344	41.509
- Primes d'assurances	313.594	223.368
- Communications et publicités	128.743	138.839
- Déplacement du personnel	155.885	154.327



- Formations du personnel (*)	63 601	30.288
- Honoraires	291.706	115.354
- Location main d'œuvre	532.098	429.689
- maintenance smart net	793.197	792.000
- Etudes et expertises pylônes GSM	262.477	462.807
- Autres	385.741	149.539
- Entretiens et réparations	280.548	247.306
- Dont et subventions au personnels	189.573	156.146
Total	3.439.507	2.941.172

(*) Nets des ristournes de TFP

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2017 un montant de **11.764. 429 DT** contre **11.911.536 DT** au 31/12/2016. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	<u>31/12/2016</u>
- Salaires, compléments, indemnités & primes	9.704.919	10.285.845
- Charges sociales légales	2.059.510	1.625.691
Total	11.764. 429	11.911.536

R-2-4 Autres charges



Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 s'élève à 1.632.808 DT contre 761.647 DT au 31/12/2016. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
- Charges diverses ordinaires	1.100.982	95.305
- Impôts, taxes et versements assimilés	531.826	666.342
Total	1.632.808	761.647

R-2-5 <u>Dotations aux amortissements et aux provisions nettes</u>

Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 s'élève à **1.812.101 DT** contre **3.850.795 DT** au 31/12/2016. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/2016
Total Dotations	4.784.113	1.028.128
- Dotations aux amortissements immob. corporelles & incorporelles	1.224.536	1.028.128
- Dotations aux résorptions (certifications technologiques)	70.380	120.325
- Dotations aux provisions pour dépréciation comptes clients	318.735	1.342.691
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	1.443.920	33.746
- Dotations aux provisions dépréciations des stocks	76.924	70.643
- Dotations aux provisions des actifs courants	-	18.048
- Dotations aux résorptions des charges reportées	1.649.618	1.237.214
Total(Reprises)	-2.972.012	-
- Reprise sur provisions risque fiscal	-1.215.956	-



- Reprise sur provisions (apurement comptable)	-1.257.857	-
- Reprise/ provisions pour dépréciations des stocks	-18 .501	-
- Reprise/ provisions pour dépréciation comptes clients	-479.698	
Total Net	1.812.101	3.850.795

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **4.472.048 DT** au 31/12/2017 contre **1.113.530 DT** au 31/12/2016.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2017 est de **1.950.012 DT** contre **1.245.125 DT** au 31/12/2016.

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 s'élève **131.710 DT** contre **354.676DT** au 31/12/2016.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique est de **3.463.151 DT** au 31/12/2017 contre **1.336.751 DT** au 31/12/2016.

R-4 Impôt sur le résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2017	31/12/201 6
- Résultat comptable avant impôt	6.116.897	1.559.832



Sotetel societe tunisienne d'entreprises de telecommunications

- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA brut)	-108.466	-110.843
Résultat Net	6.008.431	1.448.989



L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation négative globale de la trésorerie au 31/12/2017 est de **-650. 325 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	441 936	-2.611.074
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1 930 475	-361.568
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-3.022.736	4.697.298
VARIATION DE LA TRESORERIE	-650.325	1.724.656

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2017 un flux positif de 441 936 DT.

F-2 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2017 un flux positif de 1 930 475 DT.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2017 un flux négatif de -3.022.736 DT.



Sotetel societe tunisienne d'entreprises de telecommunications NOTES RELATIVES AUX PARTIES LIEES

1- Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes :

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de la société mère de la SOTETEL dont elle détient 35% du capital. TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL.

- L'Agence Tunisienne d'Internet « ATI » :

La SOTETEL détient 9 % de son capital.

- La société SRS:

Cette société est détenue à 50% par la SOTETEL et est en liquidation. La participation de la SOTETEL qui s'élève à un montant de 150 KDT est totalement provisionnée.

-La Société DBA-Tech Algérie :

Une convention cadre de partenariat lie la SOTETEL à cette société de droit Algérien ainsi que le groupe TELNET Tunisie.

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

2- Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société:

- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :

Les prestations réalisées courant 2017 pour le compte du client TUNISIE TELECOM totalisent un montant de 43 431 826 DT HTVA représentant 91.91% du chiffre d'affaires global.



Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2017 s'élèvent à **36 129 659 DT** dont **19 572 504 DT** de créances facturées et **9 838 327 DT** de travaux effectués et non encore facturés.

- Transactions et soldes avec l'ATI:

Les créances sur l'ATI comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2017 s'élèvent à **121 229 DT**.

- Transactions et soldes avec DBA-Tech Algérie :

Le solde comptable dans les livres de la SOTETEL est débiteur de **1 263 313 DT**. Ce montant est totalement provisionné au 31.12.2017.





SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2017 (exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	31/12/2017	31/12/2016	CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	SOLDES	31/12/2017	31/12/2016
Ventes travaux & services	47 252 984	47 893 963	Coût de production	24 324 059	27 481 115	Marge sur Coût Matières	22 928 925	20 412 848
Marge sur Coût Matières	22 928 925	20 412 848	Autres charges externes	3 439 507	2 941 172	Valeur ajoutée brute	19 493 168	17 471 676
Valeur ajoutée brute	19 489 418	17 471 676	Impôts et taxes	531 826	666 342			
			Charges de personnel	11 764 429	11 911 536	Excédent brut d'exploitation	7 196 913	4 893 798
Excédent brut d'exploitation	7 193 163	4 893 798	Autres charges ordinaires	1 100 982	95 305			
Autres produits ordinaires	191 968	165 833	Charges financières	1 950 012	1 245 125			
Produits financiers	131 710	354 676	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 912 101	3 850 795			
Autres Gains ordinaires	3 463 151	1 336 751	Impôt sur les sociétés	108 466	110 843			
Total	10 979 992	6 751 058	Totaux	4 971 561	5 302 068	Résultat des activités ordinaires	6 008 431	1 448 989



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017

DESIGNATIONS	TERRAIN S	CONSTRUCTION S	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGE S	MAT.DE TRANSPOR T	M.M.B.	MAT. INFORMAT	A.A.I.	FONDS DE COMMERC E	LOGICIEL S	LOGICIEL S ORACLE	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2017	1 806 543	7 725 499	11 161 822	5 296 114	870 865	1 352 660	376 304	90 000	355 303	588 583	54 190	29 677 883
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2017	25 862	55 452	196 125	1 254 241	6 100	65 830	0	0	0	0		1 603 611
CESSION EN 2017	-412 395		-32 991	-997 092	- 4 369							-1 446 847
Elimination matériel et outillage			-51 969									-51 969
Annulation provision fonds de commerce								-90 000				-90 000
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2017	1 420 010	7 780 951	11 272.987	5 553 263	872.596	1 418 490	376 304	0 000	355 303	588 583	54 190	29 692 677
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2017		2 944 383	9 415 048	3 873 142	844 279	1 216 534	376 232	0.000	353 942	588 583	0	19 612 143
DOTATIONS 2017		180 951	555 199	428 246	7 008	51735	37	0 000	1 361	0.000	0 000	1 224 537
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2017			-32 991	-985 798	- 4 369							-1 023 158
Elimination amortissement mat et outillage			-51 351									-51 351
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2017		3 125 334	9 885 905	3 315 590	846 918	1 268 269	376 269	0	355 303	588 583	0	19 762 171
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2017	1 420 010	4 655 617	1 387 082	2 237 673	25 678	150 221	35	0	0 000	0	54 190	9 930 506

4	RAPPOR	TS DII	COMM	ISSAIRE	ΔΙΙΥ	COMP	res
4.	RAFFUR	1300		ISSAIRE	AUA	COMP	1 63

Sotetel societe tunisienne d'entreprises de telecommunications



Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'OECT



Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **67 063 820 TND**, un résultat net bénéficiaire de **6 008 431 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **16 516 237 TND** et une trésorerie négative à la fin de l'exercice de **- 3 961 895 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications** au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **01-** En 2016, la SOTETEL a confié à un cabinet d'audit externe une mission d'apurement de comptes. Les ajustements comptables relatifs aux apurements de comptes pris en considération aux états financiers arrêtés au 31-12-2017 ont eu un impact positif sur les résultats de l'exercice 2017 évalué à **1 307 000 TND**.
- **02-** Au cours de l'année 2017, la société a procédé à une cession de terrain sis à la zone industrielle Khereddine d'une superficie de 1 656 m2 pour un montant de 1 925 000 TND. Cette opération a dégagé une plus value de **1 515 465 TND** constatée parmi les autres gains états financiers de l'exercice 2017.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de

la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il ya lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.



Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

<u>Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur</u>

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 avril 2018

P/Le groupement

Cabinet Jamel SASSI - Elf Conseil

Jamel SASSI







Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues au cours de l'exercice 2017 et visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

D'autre part, nos investigations ont révélé l'existence des conventions conclues en 2017 et qui sont :

- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le marché de maintenance du METRO pour un montant de 1.000.000 DT remboursable sur 12 mois avec un taux d'intérêt de TMM + 3%.
- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le marché CPE pour un montant de 2.500.000 DT remboursable sur 3 mois avec un taux d'intérêt de TMM + 3%.



- 6 contrats de leasing avec Attijari Leasing pour l'acquisition de matériel de transport et divers outillages et matériels pour un montant total de 1.407.009 DT.
- Un contrat de location conclu avec la Société AGRODIS en 2017 portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL à MEGRINE. Le loyer facturé en 2017 s'est élevé à la somme de 19.000 DT Dinars;

B-Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 :

- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le plan de départ volontaire à la retraite pour un montant de 4.500.000 DT remboursable sur 5 ans avec un taux d'intérêt de TMM + 2,5%.
- Contrat de leasing avec la Banque de Tunisie pour l'acquisition de matériel de transport pour 612.100 DT;
- Contrat de leasing avec la Banque de Tunisie pour l'acquisition de matériel et outillage de chantier ainsi que de machine de forage pour une valeur totale de 772.746 DT;
- 6 contrats de leasing avec Attijari Leasing pour l'acquisition de matériel de transport et divers outillages et matériels pour un montant total de 1.701.006 DT.
- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la SO.T.E.TEL :
 - Contrat de location conclu en Octobre 2012 portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer facturé en 2017 s'est élevé à la somme de 32.785 Dinars;
 - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer facturé en 2017 s'est élevé à la somme de 160.124 Dinars;
 - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La charguia pour 30 m² conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2017 s'est élevé à la somme de 8 910 Dinars;
 - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m² située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2017 s'est élevé à la somme de 11.860 Dinars;



C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2017 (Montants en DT):

Désignation	Charge	Passif
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	15.000	15.000
Jetons de présence	43.750	43.750
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	201.749	
Avantages en nature du Directeur Général : Voiture de fonction + 500 litres d'essence par mois + frais des services télécoms fixe à raison de 120 DT par trimestre et mobile contre présentation de factures + assurance groupe.		

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 26 avril 2018

P/Le Groupement Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017;
- 2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant à l'exercice 2017;
- 3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2017;
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2017;
- 5. Quitus aux Administrateurs;
- 6. Jetons de présences;
- 7. Ratification de la nomination d'un Administrateur;
- 8. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2017, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 22.524.668 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6.008.431 DT et un total du bilan de 67.063.820 DT.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les conventions qui y figurent.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur les résultats reportés déficitaires s'élevant à - 9.841.970 DT, et ce, comme suit :

- -Report déficitaire avant affectation du résultat : 9.841.970 DT
- -Bénéfice de l'exercice 2017 : 6.008.431 DT
- -Report déficitaire après affectation du résultat : -3.833.539 DT

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs un quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- -D'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2017.
- -D'allouer une rémunération d'un montant annuel brut Total de 15.000 DT aux Membres du Comité Permanent d'Audit, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de:



Sotetel societe tunisienne d'entreprises de telecommunications

Membre du Conseil d'Administration	Qualité	Durée du mandat
Mr. Mohamed Fadhel Kraiem	Administrateur	2017-2018-2019

La durée du mandat commence à partir de l'exercice 2017 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019.

Mr. Mohamed Fadhel Kraiem accepte sa nomination et déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Il informe l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par lui dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.